

**SERVICE D'EDUCATION
SPECIALE ET DE SOINS
A DOMICILE « SESSAD »**



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

7

SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE
« S.E.S.S.A.D. »

CONTACT :

ACCES :

<p>Adresse : Espace Pierre Baldini 6/8 rue Eugène Varlin 75010 PARIS Téléphone : 01 40 09 60 23 Télécopie : 01 43 67 08 87 e-mail : direction.sessad@avvej.asso.fr sessad75@avvej.asso.fr</p>	<p>MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon</p> <p>AUTOBUS : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ACCUEIL :

Notre capacité d'accueil est de 52 garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, dotés d'une intelligence normale, présentant des troubles du comportement et de la personnalité, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Ville de Paris.

MISSION :

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile vise par des actions spécifiques, à prévenir l'exclusion scolaire et sociale des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Par une approche tridimensionnelle thérapeutique, éducative et pédagogique, les professionnels ont pour mission :

- De créer les conditions favorisant la prise de conscience du jeune de ce qui le handicape et d'engager les moyens pour l'aider à mieux gérer ses difficultés.
- De lui permettre de mieux respecter les règles et les lois fondamentales du savoir vivre avec les autres en société.
- D'instaurer une relation de confiance dans un cadre contenant et sécurisant qui lui permet de se sentir mieux et d'intégrer l'espace qui lui est offert.

Nos missions s'exercent en complémentarité avec la MDPH, l'Éducation Nationale et les services sociaux prenant en compte l'environnement familial, social et culturel de l'enfant ou de l'adolescent.

ADMISSION

La notification de décision d'orientation de la MDPH en service de SESSAD est nécessaire pour recevoir la demande de la famille et proposer un premier entretien d'admission avec la directrice et l'assistante sociale, qui est suivi par un rendez-vous avec le psychiatre ; l'admission est prononcée en commission suite à ces deux rencontres.

AGREMENTS - HABILITATION :

Compétence État / ARS-IF – Agrément 16 novembre 1973

L'arrêté 2008-161-6 du juin 2008 autorise « l'Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes » à gérer un SESSAD d'une capacité de 52 places destinées aux enfants et adolescents des deux sexes, âgés de 6 ans à 18 ans et présentant des troubles du comportement et de la conduite.

STRUCTURE :

Direction : Issam SAHILI

Directeur adjoint : Eric JOUANNO

Equipe pluridisciplinaire :

- psychiatres,
- psychologues,
- orthophoniste,
- psychomotriciens,
- éducateurs spécialisés,
- assistante sociale
- enseignante spécialisée
- comptable
- secrétaires
- agent de service

Accueil régulier de stagiaire et notamment d'apprenti éducateur spécialisé.

Rapport d'activité 2017

Issam SAHILI, Directrice

L'année 2017 a été marquée par l'augmentation de l'activité, et d'un travail d'équipe pour ajuster l'accompagnement au plus près de la réalité du terrain, avec un axe de travail singulier : rendre chaque jeune acteur de son projet. A ce titre, nous nous efforçons d'adapter le cadre de travail pour répondre au mieux aux besoins de la population accueillie, de permettre une rencontre contenante et rassurante pour les jeunes au sein du SESSAD ou à l'extérieur (école, domicile).

L'instauration de la permanence éducative depuis deux ans prend tout son sens, et l'implication de l'équipe montre bien que l'institution est repérée par les jeunes et les adolescents comme un lieu ouvert, accueillant et que la prise en charge s'inscrit dans une continuité à la fois et permet aux jeunes et aux familles. Par sa dimension pluridisciplinaire, le SESSAD apporte une dimension de soutien subjective de la quête d'existence de l'enfant pour trouver sa place et prendre la mesure de la réalité sociale.

Nous pouvons constater que l'équipe utilise à bon escient les outils nécessaires à l'évolution de la vie institutionnelle.

Le soutien à la parentalité est un axe majeur dans notre travail, cela se traduit par les entretiens familiaux, et par des rencontres festives permettant ainsi aux familles de sortir de la question de la honte d'avoir un enfant pas comme les autres, un enfant qui fait trouble autour de lui, par l'agir et le défaut d'élaboration.

Le SESSAD, en tant que Service d'Education et de Soins, comme un trait d'union dans le secteur médico-social, a bien évidemment pour objet de recevoir des demandes pour lesquelles l'échec scolaire est un symptôme, souvent parmi d'autres. Nous situons le cadre de notre intervention en référence à ces jeunes et nous nous efforçons d'élaborer avec eux des actions éducatives, les engageant en tant que sujets responsables, de leurs actes et les aidant à mettre en valeur leurs compétences.

Nous veillons à maintenir la garantie du cadre institutionnel et le soutien nécessaire à l'équipe pour améliorer la qualité et les modalités de prise en charge, et apporter des réponses adéquates à nos usagers, cela se traduit par l'ouverture vers l'extérieur et des médiations éducatives qui permettent au SESSAD de rester créatif et inventif dans un monde qui s'ouvre et limite à la fois.

Mouvement des personnels :

Plusieurs départs ont été enregistrés cette année dont :

- Deux personnes en inaptitude : un éducateur spécialisé et un agent d'entretien.
- Démission d'un éducateur, d'une assistante sociale, d'une psychologue, d'un psychomotricien et d'une secrétaire.

Le renouvellement d'une partie de l'équipe est le point fort de l'année 2017, plusieurs arrivées dans un laps de temps assez court ; la stabilisation du poste de directeur-adjoint, une secrétaire à plein temps et une psychologue à mi-temps. Une psychomotricienne, quatre éducateurs à temps partiel dont une éducatrice avec une formation de dramaturge.

L'alternance :

Nous tenons à contribuer à la formation de jeunes professionnels dans le sillage des pratiques associatives, nous répondons à des jeunes alternants, à des centres de formation (Ecole d'éducateurs, CNAM...) nous nous efforçons de les accueillir, de leur permettre de profiter du terrain en articulant la théorie et la pratique.

Ce choix institutionnel nécessite une organisation particulière et mobilise de l'énergie et de l'attention de la part de l'équipe mais apporte un regard neuf à l'institution.

- Un contrat de professionnalisation d'éducateur spécialisé qui prendra fin en juin 2020 ;
- Un contrat en alternance pour poursuivre une Licence en management dans le médico-social en juin 2018.

Stagiaires : nous avons accueilli deux stagiaires, une psychologue et un élève éducateur Spécialisé.

Dispositif d'accompagnement de l'équipe :

L'analyse de pratiques a tout son sens pour l'équipe du SESSAD, une implication importante de la part de toute l'équipe, cela contribue à une meilleure visibilité, de prendre de la distance et de construire une pensée commune pour que chacun puisse répondre de sa place au mieux à la prise en charge des jeunes accueillis.

Outre ce dispositif formateur et nécessaire nous avons mis en place des formations collectives en interne ainsi qu'en externe :

- La grande majorité de l'équipe a participé à deux jours de formation. Nous avons organisé aussi deux jours de formation en interne pour toute l'équipe sur l'accueil des adolescentes avec des troubles de comportement.
- Trois salariés ont participé à des séminaires psychanalytiques.
- Nous avons poursuivi la formation sur l'approche systémique qui a démarré en 2016.
- Trois salariés ont participé aux journées de l'AIRe. Nous avons fait partie de Copil communication et participé pleinement à la réflexion au sein du dispositif DITEP.
- Nous mettons l'accent sur l'importance de coopérer avec l'Education Nationale conformément au décret d'avril 2009 afin de contribuer à la réussite et à la continuité des parcours des jeunes. C'est un temps de réflexion avec l'ensemble des partenaires, qui nous permet de rester en contact avec l'évolution du dispositif et d'améliorer nos perspectives d'avenir concernant le parcours des jeunes et l'évolution de la demande.
- Trois salariés ont participé au séminaire de l'AVVEJ qui a été un temps d'élaboration et de partage d'expériences riche d'enseignements dans le sillage et en lien avec les principes fondamentaux de l'AVVEJ.

Nous rappelons que le SESSAD, par sa pluridisciplinarité d'intervention, favorise la créativité et l'inventivité. C'est un lieu riche qui doit être en mouvement permanent pour répondre au besoin de la population que nous accueillons, cela concerne l'ensemble des personnels de service et peut s'illustrer notamment dans la construction du parcours de chaque jeune.

Nous encourageons l'adaptation de l'équipe face aux modifications sociétales et aux problèmes actuels et face au retentissement des événements sociétaux sur le travail avec les jeunes.

C'est dans le souci de soutenir l'équipe et lui permettre une meilleure compréhension de certaines situations compliquées. Avec la volonté et l'engagement de tous, nous pouvons avancer dans la prise en charge des jeunes et nous adapter à la réalité du terrain.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui une vraie réflexion est lancée sur le sens de notre action, nous permet de repenser les objectifs et les moyens en regard en particulier, des nouvelles réalités qui la concerne.

Les échanges que nous sommes amenés à faire régulièrement avec les cadres (psychiatres et psychologues) nous permettent d'aborder les points névralgiques de l'articulation institutionnelle entre les membres de l'équipe et la direction. Ce travail implique une actualisation du projet de service et un travail rigoureux autour de la place et de la mission de chacun auprès des jeunes.

L'activité :

Les mouvements des jeunes

Présents au 1^{er} janvier 2017 : **51 jeunes**

Admissions en 2017 : **16 jeunes**

Sorties en 2017 : **13 jeunes**

Présents au 31 décembre 2017 : **54 jeunes**

Répartition des jeunes du sessad entre 2016 et 2017 par tranche d'âge

Nous accueillons 3 jeunes entre 6 et 8 ans.

Nous accueillons 19 jeunes entre 9 et 12 ans.

Nous accueillons 20 jeunes entre 13 ans et 15 ans.

Nous accueillons 13 jeunes entre 16 et 18 ans.

Nous observons **une augmentation du nombre de jeunes de la tranche d'âge 9 et 12 ans en 2017**, cela s'explique par notre agrément et par un nombre plus important des notifications MDPH à partir de 6 ans, néanmoins **la majorité des jeunes accueillis restent dans la tranche d'âge 13-15 ans**, rappelons que le SESSAD AVVEJ est le seul SESSAD à avoir un agrément qui va jusqu' à 18 ans sur Paris.

Nombre d'actes par mois en 2017

Nous avons effectué en 2017, 6300 actes. Nous avons mobilisé l'équipe pour respecter la consigne de l'ARS à savoir : trois actes par jeune, par semaine. Cela n'était pas facile à atteindre au vu des projets des jeunes et du travail avec les écoles et les collèges sur l'allègement scolaire pour certains. Nous signalons aussi que le taux d'absentéisme chez les adolescents est assez important, pour pallier à ce manquement nous avons encouragé l'équipe à faire plus de rencontres à l'extérieur (visite à domicile) et nous avons admis 2 jeunes en plus en fin d'année 2017. L'activité a pu être effectuée avec aisance, cela s'explique par des projets collectifs pendant les vacances ainsi qu'aux trois rencontres annuelles parents-enfants au sein du SESSAD.

Répartition par âge des jeunes suivis au sessad-avvej

Nous constatons une augmentation assez importante de jeunes suivis au SESSAD et en parallèle par un autre service à caractère social à savoir ASE (8 jeunes), AED (5 jeunes), AEMO (8 jeunes).

Nous constatons que la précarité sociale est en nette augmentation par rapport à l'année dernière, et que cette précarité ainsi que l'instabilité familiale sont des facteurs qui insécurisent les jeunes suivis au SESSAD.

Mathieu, le garçon qui découvre le monde

Rafaele PELLEAU, Psychologue

En réunion d'équipe, Mathieu est présenté comme un garçon qui découvre le monde. Il a 13 ans mais en fait 9. Comme s'il s'était endormi à cet âge, comme un colis resté en attente qu'on vienne le chercher. Peut-on penser ici à cette scène où le père le dépose un matin à l'école, disparaît, ne donnant plus de nouvelles, pour revenir le chercher deux ans plus tard ? Comment réveiller Mathieu et l'accompagner dans l'aventure de découvrir le monde ?

J'ai vu Mathieu à quatre reprises depuis son admission au Sessad. Lors de la première rencontre, il apparaît comme prisonnier de sa parka et semble empêché dans tous ses mouvements. Pour l'enlever, il met un temps fou, se contorsionne et finit par s'en extirper : quelle aventure !

Pendant ces premières séances, Mathieu souhaite dessiner, c'est ce qu'il aime. Il dit qu'il ne s'intéresse pas aux mêmes choses que les autres jeunes, lui son truc, c'est le manga. Ici au Sessad, il va pouvoir en faire avec son éducatrice : « *On va bien s'entendre avec Julie.* » Si Mathieu dit ne pas trop savoir pourquoi il vient ici « *au CMP, ils disent que j'ai des difficultés* », il semble investir rapidement cet espace.

En séance, pour dessiner, Mathieu veut un crayon noir, exclusivement, et surtout pas de feutres parce que ça dépasse. Crayon dans une main, gomme dans l'autre, il s'applique à consciencieusement gommer ce qu'il dessine, pour recommencer inlassablement. C'est particulièrement le bras gauche de son bonhomme qu'il ne parvient pas à dessiner, bras qui semble comme pris dans une torsion. Dans la main droite de son personnage, un katana effilé, dont Mathieu m'explique qu'il s'agit d'un couteau japonais. De ce personnage brandissant d'une main un couteau tandis que l'autre bras, tordu, reste collé à son buste, il dit : « *C'est un robot, qui amuse les enfants.* » Le couteau ? « *C'est pas vraiment une arme.* » En regardant le dessin, je pense à son jeune auteur, crayon dans une main, gomme dans l'autre, mouvement créatif d'un côté et annulation de cet élan de l'autre. Couteau, expression de l'agressivité dans la main droite, et bras gauche empêché comme handicapé. Quel danger représenterait la mise en mouvement de son corps, de son psychisme ?

La semaine suivante, la mère de Mathieu appelle pour nous prévenir que son fils ne pourra pas venir à sa séance car il n'y a pas de taxi. Nous décidons avec le directeur adjoint que je me rendrai au domicile de Mathieu et l'emmènerai boire un chocolat au café. Il nous semble ici que c'est notre désir qui est convoqué, pas question de laisser tomber : si Mathieu ne peut venir jusqu'à nous, nous irons à lui, en donnant tout son sens au D comme domicile qui vient clore le mot Sessad. Lorsque j'arrive, Mathieu m'attend, très content, et c'est un petit garçon très excité qui se dirige vers le café, qu'il examine de fond en comble. Sur la route je remarque une démarche très raide comme si Mathieu ne mobilisait pas ses articulations, il marche comme un robot. Au café, il lit la carte, choisit un chocolat, tente de nouveau difficilement d'ôter sa parka. Quand le chocolat arrive, il le remue avec sa cuillère de telle manière qu'il en renverse une bonne partie sur la soucoupe. Les mouvements ne sont pas contrôlés, pas adaptés. Il me dit alors : « *ça m'a surpris et fait très plaisir que vous soyez venus vers moi* » et ajoute que ça lui donne l'idée de téléphoner à son père qu'il n'a pas vu depuis un mois car « *avec mon père, on sort et sortir ça me change les idées* ». Il est intéressant que cet enfant qui ne peut sortir de chez lui pour aller vers... le collège, le Sessad, les autres, se saisisse de ce mouvement fait vers lui pour en appeler au père et aller vers lui. On peut penser que sans ce mouvement vers Mathieu, que nous permet notre clinique au Sessad, la rencontre avec ce jeune serait sans cesse empêchée. Ainsi aller vers lui c'est soutenir notre engagement auprès de cette famille. Ne pas le faire, c'est risquer que rien ne se passe.

Mathieu et sa mère vivent dans une loge de gardienne et les premiers éléments que nous avons font penser qu'ils n'en sortent que très rarement. Dans ses dessins, Mathieu représente un robot-jouet fait pour amuser les enfants, qui évolue sous le regard d'un gardien de surveillance qui vérifie qu'il se comporte bien. Le gardien veut l'empêcher d'aller dans un bureau où l'on pourrait le réparer car il a des problèmes mécaniques. On peut voir dans ce dessin un effet du transfert au Sessad et la présence d'une imago maternelle (signifiant gardien) qui l'empêcherait d'aller se faire réparer, de peur qu'il courre le monde. Lors de la dernière séance, le gardien qu'il dessine porte son nom Mathieu Smile et son rôle n'est plus d'interdire mais de prendre soin des enfants.

Après la troisième séance la mère m'appelle pour me dire que la professeure d'histoire aimerait que Mathieu assiste à son cours du lundi 13h30. Or Mathieu qui a rendez-vous avec moi à 15 heures quitte le collège à 13 heures en taxi pour retourner chez lui et reprendre un taxi à 14h30 pour se rendre au Sessad. Je suggère à la mère que Mathieu prenne un taxi directement à 14h30 du collège au Sessad et elle se montre très étonnée de cette possibilité, qu'elle accepte tout en me disant n'y avoir pas pensé. Grâce à cet aménagement, Mathieu pourra se rendre d'un lieu à un autre sans passer par la loge de sa mère. Madame se montre très coopérative pour la prise en charge de son fils au Sessad.

Pendant les vacances de Noël, je retrouve Mathieu pour une sortie au zoo organisée avec son éducatrice référente. De nouveau, un empêchement lié au taxi risque d'empêcher Mathieu d'être présent mais Julie propose à la mère de l'accompagner. Pendant cette sortie, la mère de Mathieu est très présente dans le discours de Mathieu et, à travers les animaux, il évoque les peurs de sa mère. « *Elle a peur des serpents, et d'ailleurs moi aussi, c'est ma deuxième phobie* », il précise que sa première phobie, c'est les araignées. Identification à la mère d'une part et d'autre angoisse d'une araignée qui viendrait l'étouffer. De l'air ! Cet air qui pourrait lui être apporté par le Sessad dans cet entre-deux entre l'institution et le domicile, ou, grâce aux accompagnements de son éducatrice, Mathieu pourra découvrir une aire de jeux, d'expérience partagée et aménager un espace transitionnel jusqu'alors annulé par ces allers-retours en taxi où il est transporté comme un colis et où la distance et la séparation sont comme annulées. Allers-retours comme autant de fils d'une toile d'araignée.

Dans l'accompagnement que l'on peut offrir à ce garçon, ou grâce aux possibilités offertes par le Sessad il s'agit de l'aider à acquérir plus d'autonomie, il faut prendre en compte l'économie psychique de la mère, sa fragilité et s'interroger sur la place qu'occupe cet enfant pour elle (objet contra-phobique ?). La mère de Mathieu a également besoin d'être accompagnée _ voir la demande faite à l'éducatrice de l'accompagner à l'ESS _, et il faudra l'aider à supporter la séparation d'avec Mathieu. Que le Sessad lui donne envie d'appeler son père est à entendre comme la place de tiers séparateur que nous pouvons incarner pour Mathieu.

Les accompagnements au Sessad

Julie HENON, éducatrice spécialisée

Peu de temps après mon arrivée au Sessad AVVEJ, il a été décidé en réunion d'équipe que je raccompagnerai un jeune à son domicile.

Ce jeune venait de passer plusieurs gardes à vue au commissariat de police au sortir de ses prises en charge au Sessad. Le père de ce jeune avait demandé alors à l'équipe d'assurer son accompagnement jusqu'au domicile. Dans un souci de protection et afin de permettre la continuité de ces soins, l'équipe a décidé de le mettre en place.

Dans ce contexte, j'ai alors découvert cette manière de rencontrer, rentrer en relation et je trouvais intéressant de m'arrêter un peu sur cette manière de travailler si particulière liée au Sessad. Un travail qui n'est pas sous le regard de l'institution et qu'on pourrait donc facilement oublier, qui permet pourtant d'assurer une continuité du lien auprès des jeunes que nous accueillons.

J'ai choisi de développer la situation d'un jeune garçon prénommé Mathieu, âgé de 13 ans, qui vient d'être admis au Sessad et dont j'ai été nommée à la référence éducative en réunion et que j'accompagne tous les jeudis matins après ses prises en charges au Sessad jusqu'à son collègue.

Mathieu est présenté comme un jeune garçon suivi en CMP depuis son plus jeune âge. Il présente des difficultés attentionnelles, langagières, psychomotrices, un retard dans les apprentissages, des angoisses archaïques et des mouvements dépressifs. Il est élève en 5^{ème} ULIS. Il vit avec sa mère qui est gardienne d'immeuble. Il a une grande sœur de 22 ans qui ne vit plus au domicile. Il voit peu son père et celui-ci est décrit comme un homme en colère pouvant être violent dans ses propos. A l'âge de 4 ans, le père de Mathieu prend ses affaires, le dépose à l'école maternelle et ne reviendra pas. Il quittera ainsi sa femme et Mathieu. Monsieur reviendra 1 an après, rechercher Mathieu, toujours à l'école. Mathieu pensera alors que son père revient vivre à la maison. Monsieur l'emmènera à son nouvel appartement.

Lors de notre première rencontre au rendez-vous d'admission, je découvre un garçon qui semble plus jeune que son âge. Il est observateur, plutôt silencieux et désorienté pendant la visite des locaux. La mère de Mathieu refusera de signer le document permettant au jeune de venir seul au Sessad expliquant que Mathieu n'en est pas capable.

Il apparaît d'emblée indispensable de travailler ce point avec la famille.

La veille de notre premier rendez-vous avec Mathieu, sa mère appelle le Sessad pour annuler son rendez-vous car il n'a pas de taxi pour venir. Un accord pour la prise en charge du taxi nécessite que l'emploi du temps Sessad soit établi et je ne peux le faire si je ne rencontre pas Mathieu. Je souligne le problème à Madame et propose un autre rendez-vous qui lui permette d'accompagner Mathieu en dehors de son temps de travail. Il faudra toutefois que j'insiste pour qu'elle accepte.

A ce rendez-vous, Madame pense que je vais la recevoir avec Mathieu. Mathieu lui, est tout collé à elle, se débarrasse de son manteau qu'il lui confie. Madame, elle, dégage le carnet de liaison de Mathieu de son sac à main pour me le donner. Je dis alors qu'il me semble que Mathieu est en âge de s'occuper de ses affaires. Je l'invite à les récupérer et me suivre dans le bureau. Madame sera présentée à l'assistante sociale du Sessad et sera reçue par celle-ci pour discuter entre autre des prises en charge taxis. A la fin de ces rendez-vous, il est convenu que nous nous rejoindrons et ferons le point tous ensemble, à 4.

Je pense que la prise en charge de Mathieu au Sessad a démarré à ce moment. Avec la mise en place de ces deux rendez-vous, nous étions déjà dans l'accueil, le prendre soin de cette famille.

Lorsque nous nous rejoindrons, j'expliquerai à la mère de Mathieu que je le raccompagnerai tous les jeudis matins au collègue.

« Mais il n'en a pas besoin, je peux mettre des taxis ».

Je lui répondrai qu'il n'en aura pas toute sa vie et que peut être que le Sessad peut

aussi travailler autour de son autonomie et peut être qu'un jour, Mathieu rentrera tout seul au collège. Madame acquiesça, elle avait compris. Mathieu, lui, était plutôt souriant.

Dans nos rendez-vous éducatifs, nous nous rencontrons avec Mathieu autour du dessin, plus particulièrement autour de personnages de manga que nous reproduisons à partir d'images trouvées sur internet.

Mathieu a de réelles difficultés avec son corps. Il donne une impression d'en être embarrassé ou encore d'être empêché de bouger comme il veut. Il est en surpoids. Une fois lorsque nous dessinions ensemble, il s'énerma puis gomma aussitôt, car il n'arrive pas à dessiner une partie de son personnage et me dit « *tu sais, j'ai toujours du mal avec le corps* ».

En effet, lors des accompagnements, j'observe que Mathieu est peu habitué à sortir, à marcher. Il faut savoir qu'il est accompagné en taxi au collège. Il marche difficilement et lentement. Il est très essoufflé. Son sac à dos tombe systématiquement de ses épaules. Dans le métro, il a du mal à tenir sur ses jambes et peut être entraîné par le mouvement des passagers. Il sursaute aux bruits des fermetures des portes du métro ou au bruit du Tramway. Il dit avoir peur de s'approcher trop près du quai à cause du trou. Il observe peu ce qui se passe autour de lui comme hermétique.

Une fois, le taxi n'a pas pu être mis en place, la psychologue qui reçoit Mathieu s'est donc rendue dans son quartier pour le voir autour d'un chocolat chaud dans un café. Mathieu était surpris qu'on vienne jusqu'à lui, croyait même que c'était une blague. Très heureux de ce temps, il découvrira le plaisir de sortir. Il dira d'ailleurs « *qu'il n'est jamais autant sorti que depuis qu'il a le Sessad* ».

Lors d'un rendez-vous, je lui propose de téléphoner lui-même à la psychomotricienne qui le reçoit pour annoncer sa venue et descendre seul jusqu'à la salle. Ce qu'il fera avec plaisir. Il plantera également pour la première fois de sa vie un clou dans le mur tout en étant grimpé sur une chaise pour pouvoir accrocher un tableau dans le bureau. Lors du trajet retour au collège, il me posera tout un tas de questions sur la gare d'Austerlitz et les autres de Paris,... *Pourquoi les sièges ne sont pas de la même couleur d'un métro à l'autre ? Et pourquoi ?...* Mathieu s'ouvre, questionne, découvre le monde. Il est même demandeur d'aller à la FNAC pour regarder des livres de mangas.

La semaine suivante, Mathieu parlera à la psychologue d'une réunion à l'école avec la MDPH et que sa mère demande que je l'appelle à ce sujet. Il s'agissait d'une ESS où nous n'avions pas été invités car le Sessad vient depuis seulement 5 semaines de se mettre en place. Au téléphone, Madame me demandera « *si je peux l'accompagner à cette réunion avec la MDPH* ».

Mettre en place du soin dans la vie de Mathieu et sa mère, s'engager dans l'accompagnement physique de Mathieu à un lieu comme l'école où son père l'a laissé choir 9 ans avant, n'est pas une chose anodine. Travailler la confiance, la séparation, la relation, l'autonomie, l'individuation... Tous ces concepts sont aussi au travail lors des accompagnements, dans ce temps de faire ensemble.

En relisant ces quelques lignes, je m'aperçois que je voulais écrire autour des accompagnements physiques auprès des jeunes à leur domicile ou lieu de scolarité... mais il s'agit plutôt d'un écrit autour de l'accompagnement dans son ensemble au Sessad et surtout autour du travail à plusieurs.

La psychomotricité au SESSAD

Orane DA SILVA Psychomotricienne

La psychomotricité au SESSAD est assurée par deux psychomotriciens à mi-temps.

Les enfants ou adolescents suivis au SESSAD sont orientés en psychomotricité via l'un des médecins psychiatres. L'indication du médecin peut avoir différents objectifs :

- un bilan psychomoteur en début de prise en charge d'un jeune au SESSAD afin d'affiner son projet de suivi.
- une évaluation psychomotrice en préambule d'une prise en charge en psychomotricité.
- une adresse en psychomotricité dans le cadre d'une médiation précise (ex : relaxation...), qu'elle soit individuelle ou groupale.

Les prises en charge se déroulent ensuite à raison d'une séance hebdomadaire d'environ 45 minutes par jeune. Elles ont lieu dans le cadre de la salle de psychomotricité. Les parents des jeunes sont reçus par le psychomotricien si besoin.

Les psychomotriciens ont des temps d'écrit, pour la rédaction des notes de suivi, des notes de renouvellement et de fin de prises en charge, des notes d'orientation, des comptes rendus de bilan psychomoteur, la prise de notes individuelles, les échanges interinstitutionnels, les bilans de groupe, la rédaction de courriers aux familles.

Les psychomotriciens ont également participé en 2017 à des activités groupales hors cadre thérapeutique pendant les vacances scolaires, qui font partie de la vie institutionnelle : tournoi de ping-pong et de baby-foot, sorties au musée et au parc d'attractions, atelier graffiti, atelier cuisine ...

A la fin de l'année 2017, le psychomotricien du SESSAD est parti. Une nouvelle psychomotricienne a pris sa suite immédiatement. Ainsi, deux psychomotriciennes sont présentes sur le SESSAD. Chacune est présente à mi-temps, et leur temps de présence recouvre la quasi-totalité des plages horaires de la structure, permettant ainsi une offre de soins sur tous les jours de la semaine.

La thérapie psychomotrice est une pratique à médiation corporelle qui va se fonder sur la relation avec le patient pour solliciter la sensorialité, la tonicité, la motricité, le vécu émotionnel et l'imaginaire de l'enfant.

Quand chez un enfant ou un adolescent le mal-être et les pulsions qui les habitent ne peuvent s'exprimer sous une forme symbolisée (par des mots, des idées, des concepts clairement énoncés ...), cela s'accumule dans le tonus musculaire et crée des tensions qui vont devoir s'évacuer et se décharger par des perturbations corporelles et/ou des troubles du comportement.

Est par exemple accueilli en psychomotricité un enfant de sept ans depuis le mois de mars 2017. Une évaluation psychomotrice a précédé cette prise en charge et mettait en avant notamment une agitation psychomotrice, des troubles du tonus en lien avec des troubles de l'image du corps. C'est un enfant insécure, traversé par des angoisses, dont des angoisses archaïques, qui sont la source de son agitation.

Le travail en psychomotricité s'est amorcé avec lui par la pose d'un cadre sécurisant, contenant et ritualisé. Les séances se sont centrées sur la constitution des enveloppes corporelles et de l'unicité du corps, par le biais de jeux de constructions, de cabanes, que l'enfant a rapidement investies.

Le psychomotricien qui suivait cet enfant étant parti en cours d'année, c'est la psychomotricienne restante qui a pris le relai sur cette prise en charge. Si le changement de thérapeute avait pu le désorganiser, le fait de retourner dans le même espace l'aurait vite rassuré. Pour l'occasion, un hamac a été acheté, afin de poursuivre avec lui le travail de contenance et d'étayage des enveloppes corporelles par le biais du portage. Cet enfant s'est immédiatement saisi de cet outil pour s'en faire un cocon où se réfugier, par le biais de jeux de rôles. Le changement de thérapeute, en tant que personne, mais également en tant que sexe (le précédent psychomotricien étant un homme, l'actuelle une femme), cet enfant a investi différemment ses séances et a pu évoluer dans ses propositions. Au fil des séances, il manifeste en effet un besoin de contact peau à peau et de portage, que le hamac peut offrir.

Le Groupe hors-la-Loi

Annick DOHERTY éducatrice spécialisée, Dominique VILLENEUVE psychologue, Eric JOUANNO, Directeur Adjoint

Tout d'abord, des actes délictueux posés par des jeunes pris en charge au SESSAD ont été évoqués en réunion de service (vol de vélos dans la cour de l'immeuble voisin, vol de l'appareil photo numérique, vol d'un portable personnel, vol d'argent, disparition à deux reprises de trousseaux de clefs professionnels, vol du passe du service).

Dans un deuxième temps, au cours de réunions traitant de situations préoccupantes de jeunes, l'équipe de professionnels évoque à plusieurs reprises des propos portant sur des actes délictueux posés par certains jeunes en dehors du SESSAD. Ils posent la question fondamentale du rapport de ces jeunes à la Loi et par ailleurs, la question des procédures du service quant aux "agirs" préoccupants des jeunes.

Enfin, au cours de temps éducatifs partagés avec d'autres collègues ou lors de prises en charges éducatives, quelques jeunes partagent avec moi leur quotidien à l'extérieur du Sessad, décrivant un environnement propice au délit (la rue, les bandes de jeunes...) comme favorable à de "mauvaises rencontres". Ces "paroles de jeunes" les situent directement comme des personnes en danger.

D'une manière générale, les transgressions peuvent être repérées, sur le plan clinique (par la Cleptomanie, ou des "vols de compensation affective"...), sur le plan de la construction de la personne on peut les détecter à l'adolescence (dans une recherche de modèle identificatoire à travers une personne commettant des délits, mais aussi dans des recherches de limites liées à cette période propre à la vie qu'est l'adolescence...).

Le projet se construit et se déroule en quatre phases.

Après un temps d'échanges et d'élaboration avec l'équipe éducative et l'équipe soins de la structure, nous constituons, dans un premier temps, une liste des jeunes pressentis par une action autour de la question de la Loi.

La deuxième étape est de gagner la confiance de ces préadolescents en participant par exemple aux temps d'accueil en binôme éducatif ou en offrant à ces jeunes des temps d'accueils spécifiques pour les entendre et permettre dans ces deux cas de créer du lien (faciliter le transfert sur un adulte référent porteur du projet). Cette phase de mise en confiance est nécessaire pour permettre une qualité et une liberté de parole dont nous aurons besoin dans la troisième phase du projet.

La troisième phase s'étale sur cinq demi-journées chaque jeudi après-midi, la première semaine de chaque vacance scolaire jusqu'en juillet.

Il s'agit lors de la première rencontre d'ouvrir la parole et d'appréhender d'une manière globale l'environnement extra familial et extrascolaire de ces jeunes : ce qu'ils font, comment ils se situent, leur connaissance des lois, leur posture de défiance / de culpabilité par rapport à leurs actes, leur vulnérabilité et la façon dont ils se mettent en danger et de recueillir leurs éventuelles questions et demandes.

Il s'agit également, lors de cette première prise de contact, de partir de leurs représentations pour définir avec eux ce qui est de l'ordre de la contravention, du délit, du crime... mais aussi, plus simplement, en leur demandant de prime abord, à partir de combien cela fait beaucoup d'argent ?

L'objectif du projet est de les aider à prendre conscience de ce qu'ils font de ce qu'ils ressentent et de ce qu'ils risquent, à la fois par une information large et pragmatique sur les lois et par un recueil de leurs ressentis. Ce travail devrait entraîner chez eux un mécanisme leur permettant de situer et de développer des outils de protection et de défense à l'influence d'autrui.

Une première séance est donc prévue sur 2h30 ou 3 heures d'échanges ouverts avec un éducateur spécialisé et une psychologue clinicienne, autour de situations concrètes tirées de leur quotidien.

Nous utiliserons des outils souples comme la boîte à questions (proches des situations de vie qu'ils rencontrent).

Quatrième phase : L'objectif de ce parcours éducatif est d'aboutir, in fine, à une meilleure compréhension du profil psychique de ces jeunes afin d'élaborer, au Sessad, des outils permettant une action réactive lors d'informations sensibles ou de délits portés à la connaissance d'un membre de l'équipe. Cette réflexion permettra l'encadrement des transgressions par la mise en place d'une procédure, lisible et réactive, interne au service et viendra en complément des règles de vie qui seront élaborées par la direction au Sessad.

Ce que nous pouvons dire en bilan.

Ce groupe a concerné de manière transversale 8 jeunes sur 1 an.

Nous pouvons dire avant tout que globalement les objectifs sont atteints. Nos projets évoluent d'une séance sur l'autre pour nous adapter aux réalités psychiques des jeunes et prendre en compte leurs attentes.

Il est à noter une bonne cohérence et fluidité de l'équipe animant et encadrant le projet, belle complémentarité professionnelle par des regards et des interventions croisées.

Ce groupe de travail, a progressivement pris corps au sein du service, tout en restant évolutif (intégration de nouveaux jeunes). Nous repérons une certaine difficulté à mobiliser au départ un groupe sur une année uniquement sur le temps des vacances. Ce groupe de jeunes est resté ouvert à l'inclusion de nouveaux orientés par les collègues de l'équipe, avec un noyau central.

Ce repérage du groupe "Hors la loi" au sein du service et l'adresse de jeunes par certains professionnels, a permis en partie au service "de penser" autrement la question des transgressions. Ainsi certains professionnels de l'équipe ont pu adresser des jeunes au groupe "hors la loi" au cours de l'année.

Nous avons réalisé 5 séances :

- Dans un premier temps, une séance d'introduction au code pénal avec l'évocation des différences entre contraventions, délits et crimes, alimentée par les questions et les anecdotes amenées par les jeunes eux-mêmes.
- Dans un deuxième temps, une rencontre avec un avocat spécialisé dans le droit pénal des mineurs à l'antenne des avocats du Barreau de Paris (au Palais de justice). Les jeunes ont pu poser leurs questions préparées et en formuler d'autres comme celles autour de la maltraitance parentale.
- Dans un troisième temps, une séance ludique autour du "Jeu Des Lois", outil d'information et de médiation, sorte de Monopoly des lois les amenant à mobiliser des anecdotes et questions à partir de leurs vécus face à la Loi et à l'autorité Policière et Parentale. Cette séance a permis de lier le plaisir de jouer à la dureté des paroles sur le vécu de certains d'entre eux. La maltraitance a été nommée clairement par plusieurs d'entre eux : Les voies de faits, les attaques à mains armées, les viols... Nous avons perçu chez ces jeunes une dimension d'irresponsabilité lorsqu'ils nommaient des actes délictueux qui s'effectuaient à plusieurs.
- Dans un quatrième temps, la découverte de la "vie" du commissariat central du 10^{ème} Arrondissement de Paris. Le groupe impressionné, passionné, s'est senti respecté par l'excellent accueil qui leur a été réservé tout en gardant une certaine ambivalence face à l'uniforme et face à ce qu'ils disent vivre et observer dans leurs quartiers. La visite fut intense, rythmée par les mouvements propres à l'activité du lieu, salle de tir, salle de vidéo-surveillance, garde à vue, rencontre des gradés, découverte des véhicules d'intervention, temps d'échange finale avec de nombreuses questions sur la BAC, les carrières dans la Police, les rythmes de rotation ... pris entre fascination et rejet.
- Dans un cinquième temps, nous avons assisté au tribunal des flagrants délits à 4 comparutions immédiates. Perturbé au départ le groupe a trouvé son sens et son écoute dans la profonde découverte de ce lieu pour le moins solennel : Juge directeur, assesseurs, jeu de manche des avocats, les interventions magistrales du procureur, le ballet des policiers, des familles, des traducteurs, des greffiers, des suspects... Les jeunes se sont montrés impressionnés par les détenus et leurs exactions...

Ce projet aura donné aux jeunes adolescents du Groupe "Hors la loi" une dimension sociétale, par la découverte des différents lieux ou métiers qui s'organisent autour de l'application des Lois. Constitué de jeunes qui avaient tous commis des délits ou transgressé, les 5 séances ont permis de s'ouvrir sur l'univers de ces institutions. Les perceptions, au départ diversifiées de ces jeunes (voir dans une certaine opposition à l'Autorité Républicaine), ont évolué au fil des séances pour aboutir à plus de souplesse et une meilleure compréhension des codes qui régissent notre société.

Nous avons approché à travers ce processus de questionnement autour des lois, des questions plus intimes propres à chaque jeune, qui motivent de manière inconsciente dans l'histoire collective ou individuelle le passage à l'acte et la transgression.

Pour certains professionnels acteurs du projet, la réalisation de celui-ci enrichie par les histoires rapportées par les jeunes, aura permis de mieux appréhender et cerner la dimension transgressive tant dans son contexte que dans ce qui peut la déclencher (Parents ou "grands frères" défaillants, frustrations sociales, maltraitance physique et psychique, avidité du matériel et de l'argent...)

Tenté dans l'espace éducatif, conduit de manière tridimensionnelle entre éducatif, thérapeutique et psychologique, ce projet aura réussi son "challenge" :

- Traiter des actes délictueux posés par des jeunes, tant sur le plan clinique que sociétale.
- Travailler la question du rapport de ces jeunes à la Loi et à leurs propres limites.
- Partager avec eux leur quotidien, dans un environnement souvent propice au délit.
- Aborder avec eux le fait que s'ils sont parfois acteurs de transgressions, ils n'en sont pas moins les premières victimes.

- Evoqué en filigrane la question de la minoration de responsabilité pénale pour des mineurs protégés.

En conclusion :

Au fil de ces médiations autour du thème et des lieux de la Loi les jeunes ont montré une vraie authenticité, un intérêt certain, avec des moments forts qui augurent du travail à venir autour d'un thème pressenti :

“Victime et/ou coupable”

Juliette LURSON, éducatrice spécialisée

UNE INITIATION AU GRAFFITI

« Le tag apparaît comme une incivilité, du vandalisme, de l'irrespect. Pour les jeunes, en revanche, c'est un vecteur de message, servant à s'exprimer, à montrer son existence, à se représenter et à représenter son groupe (crew) en laissant une trace, une empreinte de soi (...). Le « graf » correspond davantage à une recherche d'esthétisme, de beauté, d'art. De manière plus explicite que le tag, il permet de faire passer un message, des idées, de les partager avec celui qui regarde. Il possède des enjeux de communication : il induit un interlocuteur, et donc un dialogue, qu'il soit basé sur des liens transgénérationnels » Extrait de la revue « sociétés et jeunesse en difficulté », « Le psychologue à l'écoute des adolescents tagueurs » de Marion Haza

J'ai donc trouvé intéressant de proposer aux jeunes présentant des troubles du comportement et de la conduite que nous accueillons au SESSAD un « travail » de peinture à partir du graffiti.

Ainsi, cette initiation valoriserait leur « imagination et savoir-faire », tout comme les pratiques artistiques et culturelles, favorisant l'expression, la communication, la valorisation et l'épanouissement des jeunes.

Cette idée est partie, en dehors de mon désir personnel, d'une proposition de l'ARS en 2016 de financer des projets présentés par notre institution, qui pouvaient correspondre à leurs critères. Plusieurs idées d'ateliers ont été soumises, et mon « projet Graff » fut l'un de ceux retenus. En décembre de l'année dernière, un « artiste graffiti » est donc venu sur trois sessions de neuf heures, pour proposer une initiation à ces techniques à un groupe de quatre jeunes, âgé de 12 à 14 ans, préalablement défini. Ces premiers ateliers étaient basés sur la création d'une œuvre collective.

Fort de son expérience, « Maquis-art décoration » (société dont fait partie cet intervenant extérieur) a proposé son savoir-faire pour la mise en place d'ateliers pédagogiques. L'initiation à la pratique du graffiti-pochoir s'est faite assez rapidement, et en peu de temps, les jeunes ont été en capacité de réaliser leurs œuvres individuels, sur un tableau commun. Chaque jeune, sous la conduite de l'intervenant et de la nôtre (celle d'une collègue éducatrice, d'un collègue psychologue, et de la mienne), a été accompagné pour son apprentissage aux techniques du Graffiti.

En outre, cela leur a permis d'adhérer à un groupe, un « crew », ayant un objectif

commun. Nous nous sommes donc aussi servis de ce support pour les aider à échanger les uns et les autres, à s'écouter et à prendre la parole face à ses pairs, à se respecter, et à trouver leur place.

La démarche pédagogique de cet atelier fut de l'introduire par l'histoire du graffiti, ses codes, ses règles, ses acteurs historiques, sa culture tout aussi bien que par la législation qui l'entoure. Nous avons ensuite fait un « brainstorming » avec les jeunes participants afin de définir le thème du graph, puis avons fait une première esquisse du résultat vers lequel nous souhaitons tendre. Dans un premier temps, l'intervenant graffeur leur a enseigné les techniques du graffiti (maintien et utilisation de l'aérosol) et de sécurité (port de vrai masque de protection anti gaz et anti particules, de gants de protection, tenue vestimentaire adéquat, utilisation des aérosols uniquement sur support indiqué, etc...). Les graffeurs en herbe ont eu la possibilité de s'initier au graffiti sur un film plastique tendu, ce qui a permis que chacun puisse s'exprimer selon son rythme et son inspiration. Par la suite, l'œuvre finale collective, a été réalisée sur panneaux de bois, par les participants aidés de l'intervenant graffeur. Cette réalisation est désormais exposée sur les murs du SESSAD.

Depuis lors, ayant de ce fait moi-même appris les bases de la technique du « graffiti-pochoir », je propose, aidé de collègues, un atelier de trois heures tous les quinze jours avec un groupe fixe mais ré évaluable sur l'année. En outre, beaucoup de jeunes étant sensible à cette médiation, je propose également des ateliers ouverts, pendant les périodes de vacances scolaires, ainsi que des sorties sur ce même thème (expositions, balades urbaines...). Je travaille avec ces jeunes, sur des tableaux individuels, mais les plus expérimentés d'entre eux sont invités à aider et conseiller les débutants, ce dont chaque pair se saisit volontiers. Le choix du thème de leur création (football, musique, autoportrait, dinosaure...) et du pochoir (joueur de foot, ballon, portrait de personnalité, photo...) est laissé au participant. La découpe du pochoir demande beaucoup de patience, de précisions, de manipulation fine et il est très fréquent que je les assiste dans cette tâche. Concernant les techniques de peinture de fond, je leur montre différents exemples (uni, étoilé, tamponné...) et eux choisissent et le réalisent eux-mêmes. Une fois la base sèche, vient l'applique du pochoir qui nécessite minimum deux personnes (une pour maintenir le pochoir en place, l'autre pour bomber). L'avantage de cette technique est que le rendu peut être rapide et la plupart du temps très réussi, ce qui est très valorisant pour l'adolescent si souvent reconnu qu'au travers de ses troubles du comportement et de la conduite. Au fur et à mesure des tableaux, deux jeunes (des plus assidus) ont souhaité créer un tableau plus grand et sur lequel chacun y a travaillé cinq à six séances. Cela leur a permis d'apprendre à décaler leur envie du résultat immédiat, mais aussi à persévérer dans le temps afin de pouvoir mener à bien un projet.

Cet atelier est un support tout à fait d'actualité dans le quotidien des enfants, préadolescents et adolescents que nous accueillons, et ils s'en saisissent avec le plus grand bonheur. Certes cela demande beaucoup d'attention vis-à-vis de leurs interactions et de la manipulation des différents outils (internet, bombe de peinture, cutter de précision ...), mais il s'agit d'une médiation qui permet de travailler sur le plan intellectuel, psychomoteur, comportemental, ainsi qu'au niveau de l'estime et de la confiance en soi, le tout, avec envie et plaisir. A continuer !